

Un syndicat de Carrefour saisit les Prud'hommes

La Garde Plusieurs salariés réclament que le temps de trajet de leur vestiaire à la pointeuse dans l'hypermarché de Grand-Var soit comptabilisé en temps de travail. Donc rémunéré

« Cela fait des mois voire des années que ça dure. Il faut que cela cesse ». Hier matin au Carrefour de Grand-Var, à La Valette, plusieurs salariés et représentants du syndicat Force Ouvrière (FO) ont annoncé avoir déposé une requête devant le conseil des Prud'Hommes de Toulon. Une audience a été fixée au 24 octobre.

D'ici là, ils martèlent leur argumentaire auprès des employés car beaucoup d'entre eux sont concernés. Et dans beaucoup d'hypermarchés Carrefour du pays...

« Après le vestiaire, on est déjà au travail »

« Ici, nous disposons de trois pointeuses pour le personnel qui sont situées à des endroits différents du magasin », explique Diemel Smaili, délégué syndical FO et secrétaire du comité d'entreprise.

« De nos vestiaires où on se change jusqu'à la pointeuse qui enregistre notre heure de d'arrivée, il s'écoule entre 2,30 et 3,30 minutes. C'est du temps où nous sommes sur le lieu de travail mais qui n'est pas compté comme du temps de travail. Et on parcourt



Mécontents du règlement actuel, les représentants du syndicat FO et des salariés saisissent la justice.

ce trajet jusqu'à quatre fois par jour. Nous estimons qu'il s'agit d'une présence réelle dans l'entreprise. Qui doit donc être rémunérée. D'autant que lorsqu'on traverse le magasin, les clients nous

demandent des renseignements. On leur répond même si, pour la direction, on n'est pas encore au travail ! »

Des discussions à ce sujet ont déjà eu lieu dans l'entreprise

avant l'été mais n'ont pas abouti.

« Le dialogue n'est pas rompu mais ça traîne... Et on ne peut plus attendre. D'où le choix d'ester en justice », ajoutent des salariés.

« Je suis mandaté par cinq salariés

(Photo Franck Muller)

Varois qui réclament le paiement de ce temps de travail effectif mais qui n'est pas reconnu », commente Me Franck Borreau, à Hyères. Du côté des plaignants, la demande vise le paiement des « heures non prises en compte sur une durée de trois ans en arrière ».

D'autres hypermarchés concernés

« Carrefour est le premier employeur privé de France et notre problème se répète partout. C'est la grande majorité des surfaces de lenseigne sur le territoire qui est concernée ! », préviennent-ils. Ils comptent donc être les fers de lance de cette campagne « anti-temps de trajet non payé ». Sur place, deux de leurs collègues de Carrefour Mayol sont venus leur apporter leur solidarité. La direction, elle, n'a pas souhaité réagir. Le 24 octobre prochain, il s'agira d'une audience de conciliation où les deux parties tenteront de trouver une solution amiable. Si aucun résultat n'est trouvé, une nouvelle audience se tiendra aux Prud'Hommes de Toulon. Avec affrontement sur le fond, cette fois.

F. DUMAS

À La Garde, l'École de la 2^e chance dévoile ses parrains et marraines

Créée en 2017 avec le soutien de la Préfecture du Var, L'École de la 2^e Chance est présente sur le département via quatre sites géographiques distincts, et n'a de cesse d'aider les jeunes âgés de 16 à 26 ans dans leur insertion professionnelle.

Réunis ce lundi sur l'antenne gardéenne de la structure, les futurs parrains et marraines des stagiaires étaient là pour échanger leurs ressentis et impressions avec les membres de la Mission locale du Coudon au Gapeau et les responsables de L'École de la 2^e Chance. « Béneficiant d'un environnement propice à des reconversions ou la découverte d'un métier grâce au soutien de l'Union Patronale du Var et de la Chambre de Commerce, l'entité basée sur le campus de La Grande Tournaiche est un cadre idéal pour suivre les 6 mois de formation proposés. Aidés de leurs parrains, les élèves peuvent suivre un cursus fait de conseils, d'écoute de bienveillance et s'imprègnent de l'expérience de chef d'entreprise encore en activité ou non », explique Nathalie Chanorey, animatrice au sein de la Mission Locale. Une montée à pas de tango en duo vers le monde du travail.

L'expérience en guise de second service

Parrain mais également président dé-



Alain Orтали et Joël Martin (second rang à gauche), respectivement directeur et président délégué de l'École de la 2^e Chance, ont accueilli les parrains et marraines des futurs stagiaires.

(Photo L. A.)

légué de L'École de la 2^e Chance, Joël Martin précise lui pour sa part la teneur de certaines missions propres à ce soutien apporté par un actif dans la société. « La structure d'une entreprise étant des fois peu tangible pour un filleul inscrit chez nous, les parrains sont par exemple ici pour leur expliquer l'économie de façon accessible mais aussi d'acquiescer les codes pour faciliter leur entrée

ou leur retour sur le marché du travail ». Avec 417 jeunes accueillis en 2018 et déjà 325 depuis le début de l'année, L'École de la 2^e Chance demeure un acteur majeur en matière de sociabilisation pour les adolescents et jeunes adultes confrontés à l'échec par le passé mais ayant saisi cette formidable opportunité à la volée.

L. A.

EN IMAGE



Une manif pour les trésoreries de proximité à Toulon

Hier, près de 150 personnes ont manifesté à l'appel de l'intersyndicale (Solidaires, CGT, FO, CFDT et CFTC) pour protester contre la menace de fermeture de trésoreries dans le département. Les organisations syndicales dénoncent en effet l'idée de fermer 16 centres de proximité des finances publiques. Quelque 300 agents sont concernés par cette éventuelle fermeture dans le département d'ici à 2022.

Quelques élus, parmi lesquels figurait le maire d'Ollioules Robert Beneventi, sont également montés au front, pour manifester leur opposition au projet Darmanin.

Après une série d'allocutions, le cortège de manifestants a pris la direction de la place Besagne, afin de déposer devant la direction départementale des finances publiques un cerueil symbolisant la mort du service public de proximité dans le Var.